

Atelier ouvert 3

Quel « à venir » pour l'Europe sociale ?

A en croire de Foucault (1997, p.7)¹ : « *L'Europe sociale existe, moins qu'il ne le faudrait bien sûr, mais plus qu'on ne le croit. Mais elle peu lisible et peu visible car elle prend des formes multiples et dispersées dont la compréhension est difficile ; cela d'autant plus que la subsidiarité joue ici plus qu'ailleurs et que les débats européens, comme les principales avancées de l'Union européenne, portent sur les aspects politiques, économiques ou monétaires et exercent une sorte d'effet d'éviction sur la montée progressive et encore tâtonnante de l'Europe sociale. Celle-ci est loin d'avoir trouvé sa forme propre et originale d'expression* ». Quelques vingt années plus tard, l'Europe Sociale cherche encore son « à venir » entre le projet d'une « Europe sociale hautement compétitive » traduite autant en termes de politiques sociales que d'entrepreneuriat social d'un côté, que d'une Europe sociale d'altérité : celle de l'économie sociale & solidaire, aboutissant au vote de « Loi ESS » en Roumanie, en Italie, en France, en Belgique, entre autres, reconnaissant explicitement les entreprises sociales au service des politiques sociales territorialisées. Il s'agit de relancer dans les deux cas l'Europe sociale à partir du développement des services sociaux d'intérêt général (SSIG) qu'ils soient économiques (SEIG) ou bien non économiques (SNEIG).

Les contributions attendues tiennent d'approches de sciences humaines et sociales (histoire, géographie, économie, gestion, sciences politiques) de cette Europe sociale ou de ces Europe(s) sociale(s) en construction, de façon à comprendre et expliquer les tenants et les aboutissants de ses modèles alternatifs ou d'altérité.

Bibliographie indicative :

Brodiez-Dolino A., Dumons B., 2014, *La protection sociale en Europe au XXème siècle*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

Ciprut M., 2009, « Les pistes pour relancer l'Europe sociale », *afim*, n°3491, juin, Mutualité Française.

Glémain P., 2006, « L'Europe sociale et solidaire : quelle « vérité » ? », *Economie & Humanisme*, n°377, juin, pp.90-92.

Jahier L., 2013, *L'économie sociale dans l'Union Européenne. Social Economy in the EU*. Rapport du pour le Comité Economique et Social Européen par le CIRIEC.

Laville J-L., 2000, *L'économie sociale et solidaire en Europe*. Paris, Notes de l'Institut Karl Polanyi.

Limousin M., Mills C., 2010, *La protection sociale en danger. Etats des lieux et stratégie pour une alternative*. Paris, Gualina-lextenso éditions.

Mallet A., Milliat M-C., 1997, *Introduction à l'Europe sociale*. Rennes, édition de l'ENSP.

¹ Préface de l'ouvrage de Mallet et Milliat (1997), op. cité.

Nicholls A., 2007, *What is the future of social enterprise in Ethical Markets*. London, Office of the Third Sector.

Noya A., 2015, *Policy Brief on Social Impact Measurement for Social Enterprises. Policies for Social Entrepreneurship*. European Commission, OECD

OECD, 1999, *Social Enterprises*. Paris, OECD Publishing

RECMA, 2006, *Economie sociale et Europe*. N°300, numéro spécial Vème colloque du RIUESS-Grenoble, mai.

Social Impact Analysis Association, 2014, « Beyond Measurement : Reflections on SIAA's Annual Conference 2013, <http://socialvalueint.org/beyond-measurement-conference-publication/2014/>

Soulaige F., 1993, « Les outils de financement d'un développement européen pour l'économie sociale », *RECMA-revue internationale de l'économie sociale*. N°47, pp.84-91.

Vandamme J., 1984, *Pour une nouvelle politique sociale en Europe*. Paris, Economica/TEPSA